Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1926)

Heft: 72

Rubrik

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8e)

BULLETIN MENSUEL

JUILLET-AOUT 1926 — Le Numéro: 2 f. 50 (Français) — Abonnement: 25 f. (Français) — NUMERO 72

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE
PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER
VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN
TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

Les Relations de la Suisse avec les Ports français de l'Océan

Le mois de juin a été marqué en France par deux manifestations qui intéressent directement les relations franco-suisses et dont les résultats, les promesses ou les espérances méritent d'être soulignés.

La municipalité et la Chambre de Commerce de La Rochelle avaient organisé, les 4, 5 et 6 juin, les « Journées de la marée rochelaise », auxquelles furent conviés divers groupements suisses, français ou franco-suisses, parmi lesquels notre Chambre de Commerce.

Quelques jours plus tard, les 15, 16 et 17 juin, le Comité Suisse-Océan et le Comité Bordeaux-Odessa nous avaient conviés à prendre part à un congrès pour l'amélioration des relations ferroviaires Atlantique-Europe Centrale.

Le cadre de ce bulletin ne se prête pas, malheureusement, à un compte-rendu détaillé de ces deux réunions, mais nous manquerions à notre rôle en n'essayant pas d'indiquer ici, en nous plaçant surtout au point de vue suisse, la portée des questions qui ont été examinées tant à La Rochelle qu'à Bordeaux.

***

La petite ville de La Rochelle, qui est l'un des ports les plus pittoresques de France en même temps que le plus proprement tenu, ne se contente pas de la célébrité que lui valurent les poignantes péripéties de sa glorieuse histoire. Elle prétend devenir un grand port moderne et prendre une place de premier plan dans les communications de la France et de l'Europe Centrale avec les pays d'outre-mer. Sans tapage, sans grandes manifestations oratoires, La Rochelle s'attache à réaliser cette ambition et il faut reconnaître qu'elle est en voie, en effet, de la réaliser.

Le vieux port de La Rochelle, avec sa tour de la Lanterne qui défia Richelieu lui-même, est utilisé surtout par le commerce local de la pêche. Le nouveau port de La Rochelle-Pallice, inauguré en 1890, est devenu un port de transit fréquenté par la grande navigation. Il s'ouvre directement sur la mer, dans la rade de La Pallice, dont il tire son nom. Admirablement gardé contre les lames du large par ses deux brise-lames naturels que constituent l'île de Ré et l'île d'Oléron, accessible à toute heure et par tous les temps, aux plus grands paquebots transatlantiques, doté d'un outillage, d'une gare et de voies d'accès tout à fait modernes, on peut dire sans exagération que le port de La Rochelle-Pallice jouit d'une situation naturelle que les autres ports français de l'Atlantique pourraient lui envier. Telles sont les premières constatations qu'ont pu faire sur place les délégués de diverses villes et groupements suisses qui furent, durant trois jours, les hôtes de la municipalité et de la Chambre de Commerce de La Rochelle.

***

Le titre de « Journées de la marée rochelaise » indiquait que les organisateurs ne prétendaient pas élever cette manifestation à la hauteur d'un congrès. Ils ont voulu simplement montrer aux intéressés suisses que le port de La Rochelle-Pal-